

---

Adresse de la société populaire de Chamboulive, qui invite la Convention à continuer de veiller sur les intrigants, les agitateurs et les complices qui attaquent la République, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Chamboulive, qui invite la Convention à continuer de veiller sur les intrigants, les agitateurs et les complices qui attaquent la République, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 557;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29747\\_t1\\_0557\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29747_t1_0557_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 30/01/2023

k'

[*La Sté popul. de Chamboulive, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyens représentans,

Les hommes les plus dangereux sont ceux qui se masquent sous l'apparence du bien public, il est presque impossible de lire dans les cœurs. Il est donc vrai que dans le lieu même où l'on forge constamment les bronzes tyrannicides, il s'excitait des scélérats déguisés qui cherchaient à devenir tyrans, mais aurions-nous consenti à redevenir esclaves!

Protecteurs de notre sûreté, défenseurs de nos droits, recevez les actions de grâce de la plus intime fraternité; que la chute subite des têtes frénétiquement conjurées, inspire à jamais la terreur à ceux qui pourraient suivre un pareil exemple.

Veillez continuellement sur les intrigants, les agitateurs, les complices, sur ces hommes perfides que Pitt a achetés et qui étalent un luxe criminel, que les fortunes des citoyens soient plus également réparties, et chacun renoncera bientôt aux besoins imaginaires de la sensualité; le luxe ne peut exister dans un pays libre; les nations les plus florissantes ont péri successivement par le luxe. Sparte résista aux armes de la Perse et succomba sous son or. Le luxe fit oublier les vertus de Lycurgue. Rome perdit par son luxe l'empire du monde; l'amour de la patrie, les mœurs pures, une sage économie, la grandeur d'âme, le respect pour les loix, la haine du vice, telles sont les vertus des républicains. Ce sont celles que nous cherchons à propager; patriotes depuis surtout que les français ont une patrie, républicains avant la République, nous sommes unis, nous sommes libres et le monstre qui voudra nous dévorer ou nous asservir sera enseveli dans son infâme projet, ou bien il règnera sur des squelettes et des solitudes. S. et F ».

POUMIER (*maire*), FORTUNADE, LAVIAL, BONNELIE, NADIRA, METTAS, etc...

l'

[*La Sté popul. de Rabastens, à la Conv.; 25 plu. II*] (2).

« Citoyens représentans,

La Société n'a pu apprendre sans indignation que les tyrans coalisés aient osé demander une trêve à un peuple qui leur a livré un combat à mort, jusqu'à ce qu'il ne reste plus vestige de bayonnettes; les lâches! ne savent ils pas que tant qu'il coulera une seule goutte de sang dans les veines du dernier républicain, ils ne peuvent espérer un instant de relâche; n'ont-ils pas déjà éprouvé dans toutes les rencontres ce que peut le courage d'un français animé de ces principes de la liberté; qu'ils cessent donc d'implorer notre clémence, nous leur avons juré une haine implacable.

(1) C 300, pl. 1058, p. 19. B<sup>in</sup>, 27 germ. (suppl<sup>t</sup>); Débats, n° 577, p. 486.

(2) C 300, pl. 1058, p. 3. B<sup>in</sup>, 25 germ.; Mon., XX, 232; Débats, n° 573, p. 423.

Jamais de paix ni trêve avec eux; l'humanité se ressouviend de leurs forfaits, elle se ressent encore de leurs outrages qu'elle ne peut oublier, qu'autant que la terre qu'ils ont souillée depuis tant de siècles en soit purgée.

C'est sans doute un malheur pour les peuples que ces despotes tiennent dans la servitude, d'être accablés plus longtemps du fléau de la guerre, mais si ces mêmes peuples veulent que notre glaive s'arrête enfin, qu'ils deviennent hommes et nous apportent la tête de ces monstres; alors l'olive qu'ils nous présenteront nous sera agréable, ils deviendront nos frères et nos amis.

Voilà, Citoyens représentans, quels sont les vœux de la Société; elle les croit dignes d'être accueillis par la première assemblée de l'univers. Vive la Montagne! »

ROBERT (*présid.*), FAUZÉ (*secrét.*), VERNHES (*com<sup>re</sup>*), BOYALS (*com<sup>re</sup>*).

m'

[*La Sté popul. des Vans, au repr. Coren-Fustier; 13 germ. II*] (1).

« La Société, frère et ami, qui reçoit toujours avec plaisir de tes nouvelles, est infiniment sensible à l'exactitude que tu mets à lui faire part de tout ce qui arrive d'intéressant pour la République, les détails que tu lui donnes dans ta lettre du 2<sup>e</sup> germinal, et que les journaux lui ont confirmés, sont bien faits pour tenir en garde le vrai patriote contre celui qui n'en a que le masque. Le courrier d'aujourd'hui nous apprend le supplice de 19 de ces monstres vendus à l'étranger pour assassiner leur patrie. Puissent tous leurs imitateurs et complices porter également leur têtes sur l'échaffaud!

Il est tems qu'il n'y ait d'autre parti en France que celui de la Révolution; il est tems que tout concoure à l'affermissement du régime populaire et à l'indivisibilité du gouvernement républicain; quiconque en France n'en est pas l'ami est un traître et toute indulgence envers ce traître est un crime. Tels sont, cher concitoyen, les principes de notre société; elle vient de les manifester à la Convention nationale, et je te fais passer copie de la lettre qu'elle lui a écrite à ce sujet. Tout patriote de bonne foi doit dans les moments d'orage se prononcer d'une manière énergique; nous pensons avoir rempli ce but, fais donc en sorte de faire consigner dans le Bulletin les sentimens que nous avons manifestés dans cette occasion; la société t'en prie par mon organe et elle te renouvelle ainsi que moi l'assurance de son dévouement fraternel ».

LAHOUDÈS (*présid.*), LAHOUDÈS (*secrét.*), CHAMBON (*secrét.*).

[*La Sté popul. des Vans. à la Conv.; 9 germ. II*].

« Législateurs,

Liberté, Egalité, Unité et Indivisibilité de la République, attachement inviolable à la Constitution; tel est notre mot d'ordre; tel est notre

(1) C 300, pl. 1058, p. 15-16. Débats, n° 577, p. 487. p. 487.